

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 121 (1976)
Heft: 3

Artikel: Du respect de l'ordre dans l'état
Autor: C.K.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du respect de l'ordre dans l'Etat

« L'absence d'un traité sur l'instruction civique se fait sentir toujours plus vivement; nos écoles souffrent de cette lacune et bien des personnes expriment le désir de la voir remplie. Ces considérations, jointes à des encouragements de la part d'hommes dont la parole a pour moi beaucoup de poids, m'ont décidé à publier le cours d'instruction civique que j'ai été appelé à donner à l'Ecole Normale, en cherchant à le refondre de manière à en faire un livre qui puisse être lu avec fruit par toutes les classes de citoyens. »

Ainsi s'exprimait, en 1840, L.-F.-F. Gauthey, pasteur, directeur de l'Ecole Normale, dans l'avertissement de son ouvrage intitulé *Des droits et des devoirs des citoyens vaudois, ou essai d'instruction civique*¹.

L'auteur consacre un chapitre aux devoirs généraux des citoyens. On y trouve des réflexions sur l'obéissance à la loi et les exigences de l'ordre intérieur qui méritent d'être rappelées²:

« Lorsque la soumission à l'ordre n'existe plus au sein d'une nation, lorsque les paroles de sa loi fondamentale cessent d'être sacrées, lorsqu'une multitude d'esprits brouillons mettent leur volonté à la place de la justice et leur intérêt à la place de l'intérêt général, et quand tous les liens tendent à se dissoudre; s'il ne survient pas prochainement une crise, qui opère un renouvellement et qui rétablisse l'équilibre et l'ordre, on peut présager que la ruine de cette nation s'approche. Elle pourra peut-être flotter un certain temps dans cette confusion, mais peu à peu ses ressorts se détruiront, en étant opposés les uns aux autres, jusqu'à ce qu'enfin elle achève de se dissoudre et meure. Ainsi on voit quelque fois un navire poussé par des vents opposés, aller, venir, jusqu'à ce qu'enfin il se fende, et que faisant eau de toutes parts, ses débris dispersés soient emportés au loin par les vagues.

La ruine peut se consommer par le seul désordre intérieur; mais d'autrefois elle s'achève par des causes agissant du dehors. Car, lors-

¹ Lausanne, Imprimerie et librairie de Marc Ducloux, éditeur, 1840.

² Pages 201-203.

qu'une nation est ainsi épuisée, qu'il n'y a plus en elle qu'une confusion et un laisser aller général, l'étranger ne tarde pas à jeter sur elle un regard ambitieux et après avoir bien pris ses mesures et son temps, il fond sur elle, comme le vautour sur un cadavre. Là où il n'y a plus qu'un corps mort, là doivent se rassembler les aigles.

Combien de sociétés politiques, anciennes et modernes, ont péri de la sorte, par suite d'un désordre intérieur, qui ne connaissait plus de frein. Où sont les florissantes républiques que renfermait l'héroïque Grèce? Où sont tant de républiques du moyen âge, si célèbres par leur activité, leurs richesses et leur puissance? — Un vent de destruction a passé sur elles, il ne reste plus que leurs noms dans la mémoire des hommes, et si nous examinons ce qui a causé leur chute, nous verrons que le plus souvent elle a été amenée par la désorganisation et l'anarchie.»

C.K.C.

Un ouvrage à signaler

Michel Veuthey

Guérilla et droit humanitaire

Guérilla et droit humanitaire, une double gageure en quatre mots: comment le droit peut-il subsister dans la guerre et l'humanité dans la guérilla?

L'auteur, qui participe depuis 1967 aux travaux de réaffirmation et de développement du droit humanitaire, se fonde non seulement sur des sources publiées mais aussi sur les nombreux contacts qu'il a eus avec guérilleros et leurs adversaires en tant que délégué du Comité international de la Croix-Rouge ou à titre personnel en Afrique, en Amérique, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient.

Avec le développement contemporain des guerres de résistance, luttes de libération, affrontements révolutionnaires, la question de savoir si le droit humanitaire peut faire échec au terrorisme, aux représailles et à la torture, contenir les excès de part et d'autre, désamorcer l'escalade de la violence et préparer le chemin de la paix, posée par cet ouvrage, est au cœur de l'actualité la plus brûlante de l'humanité.

520 pages, bibliographie, index. Edition Institut Henry-Dunant, Genève 1976.

Prix de souscription valable jusqu'au 30 avril 1976: Fr.s. 47.— (plus port: en Suisse Fr.s. 3.—).

Souscription par paiement au compte de chèque postal 12-16 906 Institut Henry-Dunant, Genève.